

Epreuve :102..... Matière :0.6.8..... Session :2019.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Aujourd'hui, l'ensemble des échelons des sociétés modernes - de l'individu jusqu'aux structures politiques et économiques - sont transformés par l'interpénétration de plus en plus avancée et accrue du réel et du virtuel. Si ces mêmes sociétés étudient les bouleversements qui impliquent Internet, l'intelligence artificielle ou les progrès bio-numériques, ceux-ci, en retour, interrogent la nature et le rôle de l'homme dans une société de réseaux informationnels : que reste-t-il de l'homme, que reste-t-il à l'homme à l'ère du numérique ?

Il s'agit dans premier temps de repérer les transformations induites par la révolution numérique et ses enjeux humains. Puis, après avoir défini les défis de la crise humaine à l'heure du transhumanisme, nous relèverons les perspectives d'une relation maîtrisée et constructive entre homme et numérique.

L'enjeu humain de la révolution numérique s'étend à l'aune des principales transformations qu'elle opère.

Ces transformations sont d'abord d'ordre anthropologiques. La présence du robot doté d'intelligence artificielle parmi nous engage la question de technique ou biologique. Imitant en certain nombre de nos fonctions (relationnelles, reproductives, consommatives), le robot est pour Guy VALLANCIEN un être proche, quoique la distance entre homme et robot soit encore irréductible. Or, pour Luc Ferry, cette irréductibilité conduira, dans le cas du transhumanisme comme "hybridation systématique homme/machine" à la

"fabrication d'une autre espèce". En résulte donc un changement total du paradigme anthropologique traditionnel.

Ces transformations se font plus précisément sentir dans l'évolution des usages et relations sociaux. La disparition de la frontière entre la sphère publique et la sphère privée implique, pour Pierre Beckouche, un nouveau rapport à soi qui valorise l'"exposition de soi". La disparition des intermédialités quant à elle doit conduire à de nouveaux rapports directs entre les citoyens et l'"Etat plateforme" (Eric SARIN).

C'est enfin une révolution des structures de activités humaines qui engage la révolution numérique. Alors que l'augmentation des corps et des subjectivités devient un nouveau facteur économique (Nicolas LE DEVEDEC), les plateformes se substituent aux marchés traditionnels et les consommateurs s'approprient des rôles de producteur - ou consommateur (Jérémie RIFKIN). Enfin, pour Pierre BECKOUCHE, l'horizontalité d'Internet fragilise l'autorité, notamment politique qui dépend de fournisseurs de technologie avec lesquelles elle doit pourtant négocier.

Ce dernier déséquilibre suggère un certain nombre de défis qui conduisent à une crise de l'humain à l'heure du transhumanisme.

C'est d'abord une crise d'identité, du libre arbitre et de l'action individuelles. Les personnes interrogées par Sébastien MAUGE et Isabelle POITE présentent la science-fiction contemporaine comme la peinture des angères d'une humanité dominée et déboussolée par les fantômes de la technologie. La coexistence avec des intelligences artificielles invisibles et que le test de Turing ne suffit plus à repérer peste en elle, selon Laurence Devillers, le risque d'une dépendance accrue à ces technologies, tandis que les

évolutions du "deep learning" font peser le risque d'une automatisation de plus en plus marquée des activités humaines (Eric SARIN). Enfin, le mot de Lawrence Lessig cité par Pierre Beckauche: "code is law", révèle le rôle des architectes et des algorithmes du web dans la "fabrique du consentement" (Lionel MAUREL), dans le "potemkinisme libertaire" codé dans le Big Data (Lois Sustein cité par Dominique CARBON).

Cette crise est aussi collective et structurelle. Le nouveau productivisme déjà évoqué est le moteur d'"exploitations renouvelées" dans un nouveau capitalisme qui remplace la "déshumanisation" Tayloriste par la "rehumanisation managériale" sans couvert d'émancipation et d'implication des individus (Nicolas LE DEVEDEC). D'autre part, la chute des intermédiaires dans les structures étatiques participe à un recul des services publics sans couvert de facilitation des démarches en ligne (Eric SARIN).

Faut-il pour autant postuler une fatalité du "post-humanisme" ?

Les individus ne sont pas sans ressources face au numérique. Si les algorithmes encadrent une partie des usages du web, ils sont débordés régulièrement par des usages "plus vagabonds, diversifiés et stratégiques" par Dominique CARBON. La science-fiction nous enseigne de la capacité réflexive de sociétés sur leurs technologies. D'autre part, des actions collectives ont déjà été portées face à des abus, comme celle de la quadrature du Net contre le GAFA (Lionel Maurel).

Les relations entre numérique et individus font d'ailleurs l'objet de nouvelles régulations, le droit se fixant l'objectif d'humaniser la technique. Si la Californie s'est attaquée au problème d'indifférenciation de l'IA dans l'espace public, c'est le RGPD qui, au niveau européen impose de nouveaux équilibres dans la gestion des données personnelles au nom de la dignité de la personne humaine: la minimisation de la collecte, le respect du droit des personnes, le libre consentement en sont les piliers (Lionel Maurel).

Le "conventement libre et éclairé" exigé par le RGPD témoigne de stratégies collaboratives propres à l'ère numérique, en déplaçant la définition du conventement à la collectivité et non plus aux seuls décideurs et managers. Son article 88 prévoit la possibilité de conventions collectives et prétend donc transformer le droit du travail. L'économie quant à elle, repose sur une "infrastructure distribuée" et la "recherche de communauté" de nouveaux prosummateurs peut favoriser l'émergence et l'essor d'une économie de partage (Jérémy RIFKIN). Enfin, il est nécessaire d'évaluer les nouvelles intelligences artificielles c'est parce que l'enjeu est bien celui de la cohabitation maîtrisée que peut favoriser une éducation au numérique (Laurence DEVILLERS)

Le mot de Simone Weil, adapté à notre époque numérique sonne comme une mise en garde: "les choses jouent le rôle des hommes, les hommes jouent le rôle des choses; c'est la racine du mal". Si la révolution numérique est riche d'usages nouveaux, elle est marquée par un déséquilibre qui, de fait, risque de réduire les possibilités d'action des individus et de les enfermer dans des comportements programmés, dépolitisés, qui répondent à des logiques économiques nouvelles. Mais elle provoque, et parfois accompagne de nouveaux rapports sociaux, juridiques et économiques collaboratifs qui témoignent d'une volonté d'encadrement et de désisolement dont l'enjeu est bien une coexistence créatrice et constructive.